

Retrouvez les conditions de prêt, de réservation des expositions et valises thématiques proposées par la BDM

Conditions de prêt

Qui peut emprunter ? Uniquement le réseau de la bibliothèque départementale de la Mayenne

- Pour les collectivités adhérant à l'association des Amis de la BDM :

	Location	Durée de prêt
Exposition	16 € /mois	1 à 3 mois
Jeu d'artiste	16 € /mois	1 à 3 mois
Valise thématique	Gratuit	1 à 3 mois
Raconte-tapis	Gratuit	3 à 4 mois
Valise Kamishibai	Gratuit	1 à 3 mois

- Pour les collectivités n'adhérant pas à l'association des Amis de la BDM :

	Location	Durée de prêt
Exp 153	16 € /m	1 à 3 mois
ositi	16 € /m	1 à 3 mois
on	16 € /m	1 à 3 mois
Jeu 153	16 € /m	1 à 3 mois
d'art	16 € /m	1 à 3 mois
iste	16 € /m	1 à 3 mois
Vali 31 €	16 € /m	1 à 3 mois
se t	16 € /m	1 à 3 mois
hém	16 € /m	1 à 3 mois
atiq	16 € /m	1 à 3 mois
ue	16 € /m	1 à 3 mois
Rac 31 €	16 € /m	1 à 3 mois
onte	16 € /m	1 à 3 mois
-tapi	16 € /m	1 à 3 mois
s	16 € /m	1 à 3 mois
Vali 31 €	16 € /m	1 à 3 mois

se K /moi 3
ami s moi
shib s
aï

A noter : L'emprunteur s'engage à restituer les documents dans les délais impartis et à respecter les modalités de prêt ou de consultation attachés à chaque document, notamment les supports vidéos, cédéroms, ou documents sonores.

Réservation

Pré réserver en ligne votre exposition ou [contacter Philippe Auvray](#) :

Suite à votre demande, une convention en double exemplaire vous sera adressée. Après signature de l'autorité compétente, un exemplaire devra obligatoirement nous être retourné pour une confirmation définitive de votre demande.

Cette convention précise notamment les points suivants :

- La durée du prêt
- Le montant de la location à la charge de l'emprunteur
- La valeur de l'exposition

Nota : Les expositions et le matériel se trouvent sous la responsabilité de l'emprunteur et doivent être assurés pour la valeur figurant sur la convention.

Matériel

Pour une meilleure présentation de vos expositions, la BDM tient à la disposition de son réseau un certain nombre de grilles et accessoires.

Le prêt de ce matériel n'est pas soumis à la location. Toutefois, l'emprunteur se doit de respecter les délais de mise à disposition fixés dans les conventions.

Le matériel perdu ou détérioré devra être remboursé. Par ailleurs, le prêt de ce matériel ne pourra s'effectuer qu'en fonction des stocks disponibles.

	Format	Quantité
Grille d'exposition "CADDIE"	H 200 X L 1,20	50
Grille d'exposition "CADDIE"	H 200 X L 0,70	20
Projecteur "THEATRE" (500 watts)		2
Spots (40 watts)		6
Couette	1,30 X 1,30	4
Coussin	0,30 X 0,30	40
Table cubique en bois	0,50 X 0,50	4
Tabouret bois	H 0,25	10
Coupon de tissu		10
Morceau de moquette		10
Présentoir à livre		100

Pour vos réservations ou tous autres renseignements complémentaires, [contacter Philippe Auvray](#)

Transport

- Le transport est à la charge de l'emprunteur. Vous trouverez dans le détail de chaque notice, le moyen de transport le mieux adapté (véhicule ordinaire, fourgon...).
- Les collectivités qui bénéficient du passage de la navette pourront utiliser ce service pour le transport d'expositions non encombrantes et les valises thématiques. Pour les expositions d'un certain volume, la collectivité sera sollicitée pour le transport aller retour de l'exposition.

Communication

- L'organisateur s'engage à mentionner : « Conseil départemental - Bibliothèque départementale de la Mayenne » dans tous les supports de promotion, y compris à la presse et aux médias.
- Certaines de nos expositions bénéficient d'affiches promotionnelles, elles vous sont remises lors du prêt de l'exposition. N'hésitez pas à les utiliser le plus largement possible, le succès d'une animation est souvent lié à sa promotion.

Recommandations

- Pensez à prévoir précisément l'encombrement des panneaux d'exposition ou des documents exposés. Ceux-ci doivent être disposés afin de former un ensemble cohérent qui incite à la découverte.
- Pour vous aider dans votre démarche, vous trouverez dans le détail de chaque notice, tous les renseignements pratiques (nombre de panneaux, format, quantité de documents...)
- Chaque année, la BDM propose une offre de formations diverses et variées. Certaines de ces formations ont un lien direct avec le secteur des expositions et sont de surcroît indispensables à une bonne mise en pratique de vos futures animations.
- Pour plus d'informations, consulter notre [catalogue de formations](#) en ligne ou [contacter le responsable de la formation](#)

Pour aller plus loin

- Une exposition est une base d'animation qui s'inscrit dans une manifestation.
- Quel public souhaite-t-on toucher ?
 - Quelles actions accompagneront l'exposition ?
 - Quel budget prévoir ?
 - Quels moyens mettre en œuvre ?
 - Quelle évaluation prévoir pour cette animation ?
-

- Les animations pouvant accompagner une exposition sont très diverses :

- Conférence
- Veillée-conte
- Jeu-concours
- Projection de film

- La BDM peut vous aider dans votre recherche de documentation concernant les spectacles, conteurs, écrivains, organismes divers qui peuvent être utiles dans le cadre de la préparation d'une animation.

[Contact : Valérie Gendry](#)